

LA CONSTRUCTION BOIS ET LA MAITRISE DE L'AGGRAVATION DES RISQUES INCENDIE DES LA PHASE CONCEPTION

Formateur : **Emmanuelle GAUD – Sébastien BONINSEGNA**

La filière bois est au cœur de la transition énergétique encadrée par la loi du 22 juillet 2015 et prévoyant le renforcement de la part des énergies renouvelables. Le stage permet d'appréhender son utilisation dans le cadre de la sécurité incendie.

1. OBJECTIFS

- Appréhender le comportement au feu du bois.
- Connaitre les objectifs de la réglementation
- Connaitre les classements des produits
- Comprendre les particularités des bâtiments en bois en termes de sécurité incendie.

2. PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant se former sur la particularité du bois dans la construction.
- En particulier, toute personne souhaitant développer des produits à base bois.

3. PROGRAMME

- Rappel sur les fondamentaux de la sécurité incendie :
 - principes de la réaction au feu
 - principes de la résistance au feu
 - les modes de preuve
 - principes généraux de l'ingénierie de sécurité incendie
- Comportement du bois :
 - le matériau bois : composition et propriétés
 - comportement du bois à haute température / combustion
- Identification des exigences réglementaires restreignant l'utilisation du bois et des isolants biosourcés et risque associé
 - état de l'art (ERP, IGH, habitation) - études en cours
 - les recommandations à envisager
- Le bois en tant qu'élément structurel :
 - contraintes d'utilisation
 - exemples d'application
- Le bois en façade :
 - rappel des règles et textes applicables
 - contraintes d'utilisation
 - exemple d'application
- Les isolants biosourcés :
 - incorporation en cloison
 - incorporation en plancher
 - incorporation en façade

4. PRE REQUIS

- Les fondamentaux de la sécurité incendie

5. MODALITES

Durée	1 jour
Sessions	En visio conférence
Prix hors taxes par personne	800 Euros
Attestation de présence	Remise à l'issue du stage
Evaluation des connaissances acquises via un questionnaire en ligne en fin de session	

